

OFFICE DE LA CIRCULATION ET DE LA NAVIGATION À FRIBOURG

Réalisation : 2009 - 2010

1700 Fribourg

Agrandissement

Maître de l'ouvrage

Office de la circulation
et de la navigation (OCN)
www.ocn.ch

Directeur :
Marc Rossier

Commission de bâtisse :
Jürg Fasnacht
Verwaltungsratsmitglied

André Dumas
Membre du Conseil
d'administration

Architectes

LZ&A Architectes EPF SIA SA
Route des Arsenaux 9
1700 Fribourg

Collaborateurs :
Marcel Aebischer
Dominik Lehmann
Patrik Schnetz
Laurent Riedo

Photos: Jacqueline Mingard



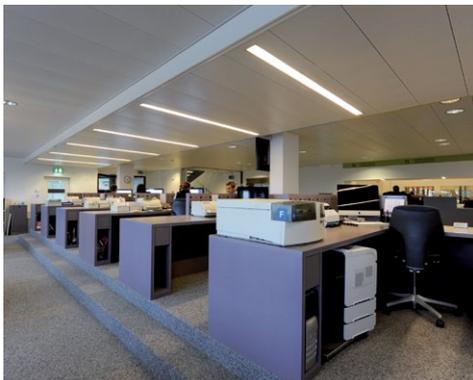
SITUATION

Implanté à la route de Tavel, le bâtiment de l'OCN se caractérise par ses deux corps : à droite, le bâtiment principal regroupant l'entrée principale et l'ensemble des surfaces administratives, à gauche, la halle affectée au contrôle des véhicules, avec 6 pistes. L'agrandissement réalisé en façade nord de l'espace administratif offre un accès au bâtiment spacieux et couvert. L'entrée principale conduisant au hall clientèle est ainsi réorganisée. Elle se révèle accueillante pour les visiteurs et automobilistes. De plus, ce nouveau dispositif d'entrée permet une vision adéquate de l'important flux de clientèle et de la route cantonale. Cet agrandissement donne désormais au bâtiment une identité moderne.

ORGANISATION

L'entrée est conçue afin de diriger facilement la clientèle vers le centre du hall principal où la majorité des prestations sont proposées. Des nouveaux guichets ont été aménagés. Un escalier ouvert, situé dans le hall, permet d'accéder aux divers niveaux ainsi qu'à la nouvelle cafétéria et au nouvel auditoire, localisés au premier étage, côté nord. L'entrée du personnel a été clairement séparée. Elle se situe à l'arrière du bâtiment, où les vestiaires du personnel ont été réorganisés et agrandis. La cafétéria est nouvellement dotée d'une terrasse. L'importante surface vitrée de l'auditoire contribue activement à donner une image d'ouverture de l'OCN. Grâce à son orientation nord, il profite d'une lumière constante, sans subir les nuisances dues à un rayonnement solaire excessif en été.





TRAVAUX ET TECHNIQUE

Durant les travaux, tous les guichets sont restés en exploitation dans des infrastructures provisoires. Une partie a été installée dans un container situé à l'arrière du bâtiment; le solde a été aménagé dans une structure en bois, construite à l'intérieur de la halle technique. Le nouvel escalier de secours implanté à l'arrière du bâtiment a servi d'accès provisoire. Les bureaux sis au 1^{er} et 2^{ème} étages ont ainsi pu être maintenus et exploités. L'agrandissement du sous-sol est réalisé en béton et sert de base d'appui à la partie supérieure en porte-à-faux. L'extension du 1^{er} étage est également réalisée en béton. Ce projet a été exécuté en recourant

à un nombre limité de matériaux; la façade et les fenêtres sont recouvertes d'aluminium. L'enveloppe de la façade reprend le gabarit des caissettes aluminium existantes. Ainsi, malgré l'intervention, l'ensemble reste harmonieux. L'agrandissement répond aux normes Minergie. Un système de refroidissement installé dans les faux-plafonds équipe tous les bureaux afin de garantir une température adéquate durant la période estivale. L'électricité nécessaire au fonctionnement de ce système est produite par des cellules photovoltaïques d'une surface totale de 103 m², installées sur la toiture du bâtiment administratif.

CARACTERISTIQUES

Concours: 2007
 Planification: 2008
 Réalisation: 2009 – 2010
 Surface plancher total: 2'810 m²
 Surface plancher agrandissement: 283 m²
 Cube agrandissement SIA 416: 1'163 m³
 Budget: CHF 6'300'000 Mio

